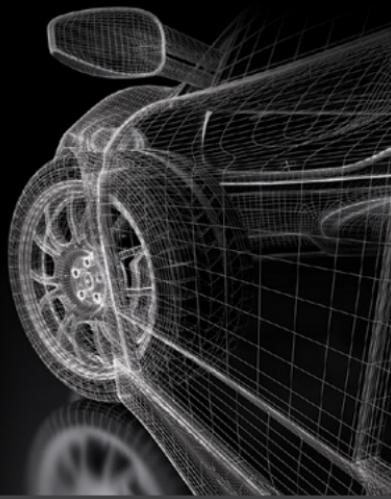


# ProStart<sup>TM</sup> <sup>MD</sup>



500-10693 (R1.0) 2017-08

ProStart is committed to delivering world class quality products and services that excite and delight our customers.

ProStart s'engage à offrir des produits et services de qualité de classe mondiale qui raviront nos clients.

[www.prostartsystems.com](http://www.prostartsystems.com)

## OWNER'S GUIDE GUIDE D'UTILISATION

034-0843-4  
034-0845-0

# Congratulations

Congratulations on the purchase of your state-of-the-art remote start and keyless entry system. Reading this Owner's Guide prior to using your system will help maximize the use of your system and its many features. For any additional questions please contact your authorized ProStar® dealer or call us at **1-800-361-7271**.

## Additional Guide Information

Only basic commands, features and essential information are covered in this compact guide. Your product has many advanced features which are not discussed here. Please consult the expanded on-line version at [www.prostartsystems.com/Support/Guides.aspx](http://www.prostartsystems.com/Support/Guides.aspx). Most sections in this guide also contain additional information which can be found in the expanded online version.

## Important information

### **Government Regulations and Safety information**



Read the **Government Regulations** and **Warning! Safety First** sections of this manual prior to operating this system.

**Warning!** Failure to heed this information can result in death, personal injury or property damage and may also result in the illegal use of the system beyond its intended purpose.

## **Your Warranty**

Your system comes with a warranty. The warranty terms are detailed at the end of this guide. Make sure that you receive the proof of purchase from your dealer, indicating the product was installed by an authorized ProStart® dealer.

## **Replacement remote controls**

Please see your authorized dealer to order additional remote controls. Remote control part numbers are found on the back of the device.

## **2-way communication**

Throughout this guide, there are references to 2-way communication and/or confirmation of commands via the 2-way remote control. Please note that your system may not be equipped with a 2-way remote control so such feedback will not apply. For example, under "Lock" in the "Basic Commands (Direct Access)" section, the guide states: "..... Lock LED turns on with 1 beep." Such references only apply to systems with a 2-way remote control. If you would like to upgrade to a 2-way remote control, please consult your authorized dealer. Additional parts and labour may apply.

# Contents

---

Remote Control Information .....	1
Control Center .....	1
Using your System.....	2
Commanding the System .....	2
Performing Commands .....	2
Remote Control Command table .....	3
Fault Condition alerts .....	3
Basic Commands (Direct Access).....	4
Lock .....	4
Unlock.....	4
Remote Start* .....	4
Remote Control Configuration.....	5
Battery Information.....	6
Battery Disposal .....	6
Government Regulations .....	7
Warning! Safety First.....	9
Installation .....	9
Remote Start Capable .....	9
Manual Transmission Vehicles .....	9
Interference.....	11
Upgrades .....	11
Water/Heat Resistance .....	12
Limited lifetime consumer warranty .....	13

# Remote Control Information

---

Feature	Description
Internal Antenna	Used for transmitting and receiving* information.
Command buttons (4) 	Used to perform locking, unlocking, auxiliary channel and remote start commands.
Function button 	Used to access function levels for commands, configuration menus for programming, car selection, and to request reports.
Confirmation LEDs **	Each button has an associated LED next to it that is active during related operations. These LEDs are labelled respectively as: Lock LED, Unlock LED, Remote Start LED, and Aux LED.

\* 2-way communication is only applicable to the ProStart® LED remote control.

\*\* Only applicable to the ProStart® LED remote control.

## Control Center

---

The Control Centre is typically located on the upper part of the front windshield. It consists of:

- The in-vehicle system antenna.
- The Status LED: a visual indicator of the system's status.
- The Control Button: used to place the system into Valet Mode\* and to perform the Emergency Override operation.

\* See online guide.

# Using your System

---

## Commanding the System

Commands, Basic or Advanced, are used to activate system features and are performed by pressing one of the Command buttons. Basic commands control the most often used keyless entry and remote start features while Advanced commands control more specialized features.

Confirmations for Basic or Advanced commands are indicated by horn honks\* and parking light flashes. A description of each feature confirmation is found in the following Basic command and Advanced command sections.

## Performing Commands

Perform Basic commands by pressing a Command button.

Perform Advanced commands by first accessing Levels 1–4 using the **f** button and then by pressing a Command button while within a level.

### Advanced command example: Silent Lock

1. Press the **f** button once to access Function Level 1.
2. Press the  button to perform the Silent Lock command.
3. The system will lock the doors and flash the parking lights, without horn honks.\*

\* The optional Horn Honk feature must be connected.

## Remote Control Command table

	Basic Commands	Advanced Commands			
Level Button	Direct Access	<b>f x 1</b>	<b>f x 2</b>	<b>f x 3</b>	<b>f x 4</b>
	Lock	Silent Lock			
	Unlock	Silent Unlock	Remote Valet	Car Finder	
	Remote Start	Reset Runtime	Timer Start	Smart Start	Defogger
	Aux/Trunk*	AUX 1	AUX 2	AUX 3	AUX 4
	Advanced Level, Change Car (3 sec), Enter Programming (8 sec)	Temperature Check* (2-way only)	Lock Status (2-way only)	Runtime Remaining (2-way only)	

\* This is an optional feature. See your authorized ProStart® dealer for details.

## Fault Condition alerts

If, when performing a command, a condition exists that does not allow activation of the remote start feature\* a fault tone plays to alert of the fault condition.

\* See online guide.

## Basic Commands (Direct Access)

---

No confirmation LEDs on.

### **Lock**

**Press** and release 

Doors lock, the horn honks once\* and the parking lights flash. Lock LED turns on with 1 beep.

### **To Lock and Panic**

**Press and hold** 

Doors lock, then the system activates Panic. For Panic to be effective, the optional horn honk feature must be connected.

**Press** the  or  button to stop Panic output.

### **Unlock**

**Press** and release 

The doors unlock, the horn honks\* and the parking lights flash. Unlock LED turns on and remote beeps twice.

### **Remote Start\***

**Press** and release 

Activates (or if On, deactivates) the remote starter. The engine turns On or the engine turns Off accordingly. The parking lights flash. Remote Start LED turns on and plays tones.

If a Remote Start configuration issue prevents the engine from starting, the parking lights flash a Remote Start fault report to identify the fault.

\* See online guide.

## AUX/Trunk

Press and hold **AUX**.

The Aux LED turns on and tones play to confirm. The trunk opens (if connected) when this button is pressed for 2 seconds.

This is an optional feature. See your authorized ProStart® dealer for details.

## Remote Control Configuration

---

The ProStart® LED and 1-way companion remote controls have operations that can be configured to a user's personal preferences\*.

\* See online guide.

## Battery Information

The ProStart LED remote is powered by 2 batteries (PB CR-2016) and the 1-way companion remote is powered by 1 battery (CR-2032) that can be purchased at most retailers. When the battery begins to weaken, the operating range will be reduced.

The ProStart® LED remote is powered by 2 batteries (CR-2016), and the 1-way companion remote is powered by 1 battery (CR-2032) that can be purchased at most retailers. When the battery begins to weaken, the operating range will be reduced.

## **Battery Disposal**



ProStart® cares about the environment. If you need to dispose of the battery, please do so in accordance with your municipal requirements for battery disposal.

## Government Regulations

---

This device complies with Part 15 of FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesirable operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instruction manual, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television, which can be determined by turning the equipment OFF and ON, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

## **Remote Controls**

To satisfy FCC RF exposure compliance requirements, this device should be used in hand-held, hand operated configurations only. The device and its antenna must maintain a separation distance of 8" (20 cm) or more from the person's body, except for the hand and wrists, to satisfy RF exposure compliance. This device is designed to be used in a person's hands and its operating configurations do not support normal transmissions while it is carried in pockets or holsters next to a person's body.

## **Control Centre**

To satisfy FCC RF exposure compliance requirements, the device and its antenna must maintain a separation distance of 8" (20 cm) or more from the person's body, except for the hand and wrists, to satisfy RF exposure compliance.

This device complies with the Industry Canada Radio Standards Specification RSS 210. Its use is authorized only on a no-interference, no-protection basis; in other words, this device must not be used if it is determined that it causes harmful interference to services authorized by IC. In addition, the user of this device must accept any radio interference that may be received, even if this interference could affect the operation of the device.

**WARNING!** Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this device.

# **Warning! Safety First**

---



Please read the safety warnings below before proceeding.

Improper use of the product may be dangerous or illegal.

## **Installation**

Due to the complexity of this system, installation of this product must only be performed by an authorized ProStart® dealer. If you have any questions, ask your retailer or contact us at 1-800-361-7271.

## **Remote Start Capable**

When properly installed, this system can start the vehicle via a command signal from the remote control transmitter. Therefore, never operate the system in an enclosed area or partially enclosed area without ventilation (such as a garage). When parking in an enclosed or partially enclosed area or when having the vehicle serviced, the remote start system must be disabled using the installed toggle switch. It is the user's sole responsibility to properly handle and keep out of reach from children all remote control transmitters to assure that the system does not unintentionally remote start the vehicle. **THE USER MUST INSTALL A CARBON MONOXIDE DETECTOR IN OR ABOUT THE LIVING AREA ADJACENT TO THE VEHICLE. ALL DOORS LEADING FROM ADJACENT LIVING AREAS TO THE ENCLOSED OR PARTIALLY ENCLOSED VEHICLE STORAGE AREA MUST AT ALL TIMES REMAIN CLOSED.** These precautions are the sole responsibility of the user.

## **Manual Transmission Vehicles**

**Remote starters on manual transmission vehicles operate differently than those with automatic transmission** because you must leave your car in neutral. You must read this Owner's Guide to familiarize yourself with the proper procedures regarding manual

transmission remote starters. If you have any questions, ask your authorized ProStart® dealer or contact us at 1-800-361-7271.

Before remote starting a manual transmission vehicle, be sure to:

- Leave the vehicle in neutral and be sure no one is standing in front or behind the vehicle.
- Only remote start on a flat surface
- Have the parking brake fully engaged

**WARNING!** It is the responsibility of the owner to ensure the parking/emergency brake properly functions. Failure to do so can result in personal injury or property damage. We recommend the owner have the parking/emergency brake system inspected and adjusted by a qualified automotive shop biannually.

Use of this product in a manner contrary to its intended mode of operation may result in property damage, personal injury, or death. (1) Never remotely start the vehicle with the vehicle in gear, and (2) never remotely start the vehicle with the keys in the ignition. The user must also have the neutral safety feature of the vehicle periodically checked, wherein the vehicle must not remotely start while the car is in gear. This testing should be performed by an authorized ProStart® dealer in accordance with the Safety Check outlined in the product installation guide. If the vehicle starts in gear, cease remote start operation immediately and consult with the authorized ProStart® dealer to fix the problem.

After the remote start module has been installed, contact your authorized dealer to have him or her test the remote start module by performing the Safety Check outlined in the product installation guide. If the vehicle starts when performing the Neutral Safety Shutdown Circuit test, the remote start unit has not been properly installed. The remote start module must be removed or the installer must properly reinstall the remote start system so that the vehicle

does not start in gear. All installations must be performed by an authorized ProStart® dealer.

OPERATION OF THE REMOTE START MODULE IF THE VEHICLE STARTS IN GEAR IS CONTRARY TO ITS INTENDED MODE OF OPERATION. OPERATING THE REMOTE START SYSTEM UNDER THESE CONDITIONS MAY RESULT IN PROPERTY DAMAGE OR PERSONAL INJURY. YOU MUST IMMEDIATELY CEASE THE USE OF THE UNIT AND SEEK THE ASSISTANCE OF AN AUTHORIZED PROSTART® DEALER TO REPAIR OR DISCONNECT THE INSTALLED REMOTE START MODULE. DIRECTED WILL NOT BE HELD RESPONSIBLE OR PAY FOR INSTALLATION OR REINSTALLATION COSTS.

This product is designed for fuel injected vehicles only. Use of this product in a standard transmission vehicle must be in strict accordance with this guide.

This product should not be installed in any convertible vehicles, soft or hard top with a manual transmission. Installation in such vehicles may pose certain risks.

## **Interference**

All radio devices are subject to interference which could affect proper performance.

## **Upgrades**

Any upgrades to this product must be performed by an authorized ProStart® dealer. Do not attempt to perform any unauthorized modifications to this product.

## **Water/Heat Resistance**

This product is not designed to be water and/or heat-resistant. Please take care to keep this product dry and away from heat sources. Any damage from water or heat will void the warranty.

# Limited lifetime consumer warranty

## **Remote starters:**

As the manufacturer, Directed warrants to the original consumer purchaser only (**non-transferable**) that the remote starter module (control box) shall be free from defects in materials and workmanship **for as long as the original consumer purchaser continuously owns the vehicle in which the remote starter was originally installed**. Directed promises to the original purchaser to repair or replace (at Directed's election) with a comparable reconditioned model any Directed unit (hereafter the "unit"), excluding without limitation the siren, the remote transmitters, the associated sensors and accessories, which proves to be defective in workmanship or material under reasonable use during the lifetime of the vehicle. This warranty is non-transferable and is automatically void if: the unit's date code or serial number is defaced, missing or altered; the unit has been modified or used in a manner contrary to its intended purpose; the unit has been damaged by accident, unreasonable use, neglect, improper service, installation or other causes not arising out of defects in materials or construction. The warranty does not cover damage to the unit caused by installation or removal of the unit. Directed, in its sole discretion, will determine what constitutes excessive damage and may refuse the return of any unit with excessive damage.

## **Accessories:**

Directed warrants to the original consumer purchaser only (**non-transferable**) that it will replace any Directed accessory part for a one-year period from date of purchase. Accessories will only be replaced if proven defective in material or workmanship, and if, when the accessory is returned to the point of purchase, the retailer is provided with a copy of the proof of purchase. The accessory will be sent to the retailer for the consumer to claim within a 4 (four)-week period.

## **Warranty is void if:**

1. The product has been damaged, altered in any way or tampered with, without the explicit written consent of a Directed technician. For remote starter modules, this includes the opening or removal of the plastic covering of the module, or the removal or alteration of the barcode label on the plastic covering of the module.

2. The product is damaged due to accident, fire, flood, shipping and handling, misuse, neglect, or other conditions beyond the control of Directed.
3. The product has been installed or repaired by anyone other than a certified technician.
4. The product has been improperly installed or used.

**The warranty does not cover:**

1. Batteries.
2. Scratched or worn transmitter cases.
3. Installation and/or removal charges for all remote starter modules and accessories.
4. Shipping and handling charges incurred for product exchange or replacement.
5. Any material damages other than to the product itself.
6. Harnessing, LED lights, switches, inverters, relays, etc.

THIS LIMITED LIFETIME WARRANTY SHALL CONSTITUTE THE SOLE LIABILITY OF DIRECTED FOR OUR PRODUCTS, AND IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESSED OR IMPLIED. THERE ARE NO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. NO PERSON, FIRM OR CORPORATION IS AUTHORIZED TO ASSUME FOR DIRECTED ANY OTHER LIABILITY WITH RESPECT TO THE SALE OR USE OF OUR PRODUCTS. DIRECTED'S LIABILITY, WHETHER BASED ON CONTRACT, TORT, WARRANTY, STRICT LIABILITY, OR ANY OTHER THEORY, SHALL NOT EXCEED THE PRICE OF THE INDIVIDUAL UNIT WHOSE DEFECT FOR DAMAGE IS THE BASIS OF THE CLAIM. UNDER NO CIRCUMSTANCE WILL DIRECTED, ITS DISTRIBUTORS OR THEIR AGENTS BEAR ANY LIABILITY WHATSOEVER FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES.

The parties here to elect that any dispute regarding the present document be submitted to the appropriate Court located in the Province of Quebec, District of Montreal. The parties hereto agree that this document is governed by and interpreted in accordance with the law of Quebec. If the purchaser is located in a province of Canada other than Quebec, all matters dealing with the warranty of quality will be governed by and interpreted in accordance with the law of Ontario. If the purchaser is located outside

Canada, all matters dealing with the warranty of quality will be governed by and interpreted in accordance with the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods (the "Vienna Convention").

# **Manuel D'Utilisation**

# Félicitations

Félicitations pour l'achat de votre système de démarrage à distance et démarrage à distance et télédéverrouillage à la fine pointe de la technologie. La lecture de ce guide d'utilisation avant l'utilisation de votre système vous aidera à optimiser son utilisation et ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant ProstartMD autorisé ou communiquez avec nous au **1 800 361-7271**.

## Information supplémentaire

Seulement les commandes et fonctionnalités de base, et les informations essentielles sont abordées dans ce guide compact. Votre produit possède des fonctionnalités avancées qui ne sont pas abordées ici. Veuillez consulter la version complète en ligne au [www.prostartsystems.com/Support/Guides.aspx](http://www.prostartsystems.com/Support/Guides.aspx). La plupart des chapitres dans ce guide contiennent également des informations supplémentaires que l'on peut retrouver dans la version complète en ligne.

## Information importante

### **Réglementation gouvernementale et consignes de sécurité**



**Lire** les sections *Réglementation gouvernementale* et *Avertissement! Sécurité d'abord* de ce manuel avant de faire fonctionner ce système.

**Avertissement!** Le non-respect de ces informations peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels et peut également découlter de l'utilisation illégale du système au-delà de son usage prévu.

## **Votre garantie**

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de recevoir la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant Prostart<sup>MD</sup> autorisé.

## **Télécommandes de remplacement**

Veuillez consulter votre revendeur autorisé pour commander des télécommandes supplémentaires. Les numéros de pièce des télécommandes se trouvent à l'arrière de l'appareil.

## **Télécommande bidirectionnelle**

Tout au long de ce guide, vous trouverez des références aux communications bidirectionnelles et/ou aux confirmations de commandes à l'aide d'une télécommande bidirectionnelle. Ces références s'appliquent toutefois seulement à votre système si celui-ci est équipé d'une télécommande bidirectionnelle. Par exemple, sous l'option « Verrouillage » dans la section « Commandes de base », le guide indique « ... Le voyant de verrouillage s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre. » De telles références s'appliquent seulement dans le cas d'une télécommande bidirectionnelle. Si vous désirez vous procurer de ce type de télécommande, veuillez consulter votre détaillant autorisé. Les pièces et la main d'œuvre peuvent occasionner des frais additionnels.

# Contenu

---

Information télécommande .....	1
Centre de contrôle.....	1
Utilisation de votre système .....	2
Commande du système.....	2
Exécution des commandes .....	2
Tableau de commande à distance.....	3
Conditions d'alertes .....	3
Commandes de base (accès direct) .....	4
Verrouillage .....	4
Déverrouillage.....	4
Télédémarrage * .....	4
AUX/ Coffre .....	5
Configuration de la télécommande.....	5
Renseignements sur la pile.....	6
Élimination de la pile .....	6
Réglementations gouvernementales .....	6
Avertissement! La sécurité d'abord .....	8
Installation .....	8
Capacité de démarrage à distance.....	8
Véhicules à transmission manuelle .....	9
Interférence.....	11
Mise à niveau .....	11
Résistance à la chaleur et à l'eau.....	11
Garantie restreinte pour la durée de vie du produit .....	12

# Information télécommande

Fonction	Description
Antenne interne	Utilisé pour transmettre et recevoir* l'information.
Bouton de commande (4) 	Utilisés pour le verrouillage, le déverrouillage, le canal auxiliaire et les commandes de démarrage à distance.
Bouton de fonction 	Permet d'accéder aux niveaux de fonction pour les commandes, les menus de configuration pour la programmation et la sélection d'automobile, et pour demander des rapports.
Voyants DEL de confirmation**	Chaque bouton possède un voyant correspondant qui est actif durant l'opération en question. Ces voyants sont libellés respectivement comme : voyant de verrouillage, voyant de déverrouillage, voyant de télédémarrage et voyant d'auxiliaire.

\* La communication bidirectionnelle ne s'applique qu'à la télécommande DEL ProStart<sup>MD</sup>.

\*\* Les voyants DEL de confirmation ne s'appliquent qu'à la télécommande DEL ProStart<sup>MD</sup>.

## Centre de contrôle

Le centre de contrôle est généralement situé sur la partie supérieure du

pare-brise. Il est constitué de :

- L'antenne de système dans le véhicule.
- Le voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton de contrôle pour placer le système en mode Valet\* et pour exécuter la fonction de coutournement d'urgence.

\* Consulter dans le guide en ligne.

# Utilisation de votre système

---

## Commande du système

Les commandes, de base ou avancées, sont utilisées pour activer les fonctionnalités du système et sont effectués en appuyant sur un des boutons de commande. Les commandes de base contrôlent les fonctionnalités de démarrage à distance et de sécurité les plus couramment utilisées tandis que les commandes avancées contrôlent les fonctionnalités plus spécialisées.

Les confirmations de commandes de base ou avancées sont indiquées

d'abord par un coup de klaxon\* et les clignotements des feux de stationnement. Une description de chaque fonction de confirmation se trouve dans les sections de commande de base.

## Exécution des commandes

Exécutez les commandes de base en appuyant sur un bouton de commande. Exécutez les commandes avancées en accédant d'abord aux niveaux 1–4 en utilisant le bouton **f** et ensuite en appuyant sur le bouton de commande tout en étant à l'intérieur d'un niveau.

### Exemple de commande avancée : verrouillage silencieux

1. **Appuyez** sur le bouton **f** une fois pour accéder à la fonction de niveau 1. Le voyant de transmission clignote une seule fois pendant 3 secondes.
2. **Appuyez** sur le bouton  alors que le voyant de transmission clignote toujours afin d'exécuter la commande de **verrouillage silencieux**.
3. Le système verrouillera les portes et fera clignoter les feux de stationnement sans coup de klaxon.\*

\* La caractéristique facultative de cornement de klaxon doit être reliée.

## Tableau de commande à distance

	Commandes de base	Commandes avancées			
Niveau Bouton	Accès direct	<b>f</b> x 1	<b>f</b> x 2	<b>f</b> x 3	<b>f</b> x 4
	Verrouillage (Panique)	Verrouillage silencieux			
	Déverrouillage	Déverrouillage silencieux	Valet à distance	Recherche de véhicule	
	Démarrage à distance	Réinitialisation de durée	Démarrage minuterie	Démarrage intelligent	Dégivreur
<b>AUX</b>	Aux/Coffre*	AUX 1	AUX 2	AUX 3	AUX 4
<b>f</b>	Niveau avancé, changer de véhicule (3 sec.), entrer au mode de programmation (8s).	Vérification de la température* (bidirectionnel uniquement)	État de verrouillage (bidirectionnel uniquement)	Durée restante (bidirectionnel uniquement)	

\* C'est une option. Consulter votre détaillant autorisé pour des détails.

## Conditions d'alertes

Si, lorsque vous exécutez une commande, un état particulier ne vous permet pas d'activer la fonction de télédémarrage\*, une tonalité d'échec vous avertit d'une condition anormale.

\* Consulter dans le guide en ligne.

# Commandes de base (accès direct)

Aucun voyant de confirmation allumé.

## **Verrouillage**

Appuyez sur le bouton  , puis relâchez-le. Le klaxon se fait entendre une seule fois et les feux de stationnement clignotent. Le voyant de verrouillage s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre.

## **Verrouillage et Panique**

Appuyez sur le bouton  et maintenez-le enfoncé. Les portes se verrouillent, puis le système active la fonction Panique. La caractéristique du mode panique est facultative et des raccordements optionnels du klaxon sont requis.

Appuyez sur le bouton  ou  pour arrêter l'action.

## **Déverrouillage**

Appuyez sur le bouton  , puis relâchez-le. Le klaxon se fait entendre et les feux de stationnement clignotent. Le voyant déverrouillage s'allume et deux tonalités de confirmation se font entendre.

## **Télédémarrage\***

Appuyer sur le bouton  , puis relâchez-le.

Active (ou si activé, désactive) le démarreur à distance. Le moteur se met en marche ou s'arrête, le cas échéant. Les feux de stationnement clignotent. Le voyant de télédémarrage s'allume accompagné de tonalité. Si un problème de configuration de démarrage à distance empêche le moteur de démarrer, les feux de stationnement clignotent pour indiquer l'échec de démarrage à distance.

## AUX/ Coffre

Appuyez sur le bouton **AUX** et maintenez-le enfoncé.

Le voyant AUX s'allume et les tonalités se font entendre. Le coffre s'ouvre (si branché) lorsque le bouton est appuyé pendant 2 secondes.

C'est une option. Consultez votre détaillant autorisé pour des détails.

## Configuration de la télécommande

Le fonctionnement des télécommandes DEL et d'accompagnement unidirectionnelle ProStart<sup>MD</sup> peut être configuré à la préférence de l'utilisateur\*.

\* Consulter le guide en ligne.

## Renseignements sur la pile

---

La télécommande DEL ProStart<sup>MD</sup> est alimentée par deux piles (CR-2016) et la télécommande unidirectionnelle par une pile (CR-2032) qui peuvent être achetées chez la plupart des détaillants. Lorsque la pile commence à faiblir, la portée de fonctionnement est réduite.

### Élimination de la pile



ProStart<sup>MD</sup> se soucie de l'environnement. Si vous devez de vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales en matière de recyclage de pile.

## Réglementations gouvernementales

---

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et trouvé conforme aux limites pour un dispositif numérique de classe B, conformément à la Partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites visent à protéger convenablement les particuliers contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie contre des interférences se produisant dans le cadre d'une instal-

lation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'appareil à la prise secteur d'un circuit différent de celui sur lequel il est branché.
- Demandez l'assistance de votre revendeur ou celle d'un technicien radio/TV.

## Télécommandes

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil ne doit être utilisé que dans des situations où il est tenu et utilisé à la main. Ces exigences imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 8 po (20 cm) entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet. Cet appareil a été conçu pour être utilisé à la main, et ses configurations de fonctionnement ne permettent pas les émissions normales s'il se trouve dans une poche ou un étui à proximité du corps.

## Centrale de commande

Les exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 8 po (20 cm) entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet.

Cet appareil est conforme aux spécifications d'Industrie Canada sur les normes radioélectriques RSS 210. Son utilisation n'est autorisée que sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi

qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par Industries Canada. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences radio qui peuvent être reçues, même si ce brouillage pourrait affecter le fonctionnement de l'appareil.

**AVERTISSEMENT!** Veuillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une mauvaise utilisation du produit peut être dangereuse ou illégale.

## **Avertissement! La sécurité d'abord**

 Veuillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une mauvaise utilisation du produit peut être dangereuse ou illégale.

## **Installation**

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant ProStart<sup>MD</sup> autorisé. Si vous avez des questions, demandez à votre détaillant ou communiquez avec nous au 1 800 361-7271.

## **Capacité de démarrage à distance**

Lorsqu'il est correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule via un signal de l'émetteur de la télécommande. Cependant, ne faites jamais fonctionner ce système dans un espace clos ou partiellement clos, espace sans ventilation (comme un garage). Lorsque vous stationnez dans un espace clos ou partiellement clos ou lors d'un entretien du véhicule, le système de démarrage à distance doit être désactivé en utilisant l'interrupteur à bascule déjà

installée. Il incombe à l'utilisateur de manipuler correctement et de conserver hors de portée des enfants tous les émetteurs de la télécommande pour s'assurer que le système ne démarrera pas le véhicule à distance de manière non intentionnelle. L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU PRÈS D'UNE ZONE URBAINE ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES DES ZONES URBAINES DONNANT ACCÈS À L'ESPACE FERMÉ OU PARTIELLEMENT FERMÉ CONTENANT LE VÉHICULE DOIVENT DEMEURER VERROUILLÉES EN TOUT TEMPS. Ces précautions sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

## Véhicules à transmission manuelle

**Les démarreurs à distance sur les véhicules transmission manuelle fonctionnent différemment de ceux ayant une transmission automatique** parce que vous devez laisser le véhicule au neutre. Vous devez lire cette notice d'utilisation pour vous familiariser avec les procédures appropriées concernant les démarreurs à distance pour transmission manuelle. Si vous avez des questions, demandez à votre détaillant ProStart<sup>MD</sup> autorisé ou communiquez avec nous au 1 800 361-7271.

Avant le démarrage à distance d'un véhicule à transmission manuelle, assurez-vous de :

- Laisser le véhicule au neutre et être sûr que personne ne se tient debout à l'avant ou derrière le véhicule.
- Ne démarrer à distance que sur une surface plane
- Ayez le frein de stationnement pleinement déployé

**Avertissement!** C'est la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le frein de stationnement/d'urgence fonctionne correctement. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Nous recommandons au propriétaire

de faire vérifier le frein de stationnement/urgence à tous les six mois par un mécanicien qualifié.

L'utilisation de ce produit d'une manière contraire à son mode de fonctionnement proposé peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort (1) Ne faites jamais démarrer à distance le véhicule si les vitesses sont engagées, et (2) Ne faites jamais démarrer le véhicule à distance avec la clé sur le contact. L'utilisateur doit aussi avoir la fonction de sécurité de point mort du véhicule contrôlé périodiquement, de sorte que le véhicule ne puisse pas démarrer à distance alors que les vitesses sont engagées. Ce test devrait être effectué par une personne autorisée de ProStart<sup>MD</sup> en conformité avec le Contrôle de sécurité décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre avec les vitesses engagées, arrêtez les opérations de démarrage à distance immédiatement et consultez le détaillant ProStart autorisé pour résoudre le problème.

Après l'installation du module de démarrage à distance, contactez votre revendeur agréé pour qu'il teste le module de démarrage à distance en effectuant les vérifications de sécurité tel que décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de la sécurité de point mort, l'appareil de démarrage à distance n'a pas été correctement installé. Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou l'installateur doit réinstaller le système de démarrage à distance afin que le véhicule ne démarre pas lorsque les vitesses sont engagées. Toutes les installations doivent être activées par un détaillant autorisé ProStart.

LE FONCTIONNEMENT DU MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE SI LE VÉHICULE DÉMARRE LES VITESSES ENGAGÉES EST CONTRAIRE À SON MODE DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ. FAITES FONCTIONNER LE SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE SOUS CES CONDITIONS POURRAIT EN-

TRAÎNER DES DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS. VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CESSEZ D'UTILISER CET APPAREIL ET DEMANDER L'AIDE D'UN DÉTAILLANT AUTORISÉ PROSTART<sup>MD</sup> POUR RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE. DIRECTED NE SERA PAS TENU RESPONSABLE OU NE PAIERA PAS POUR LES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

Ce produit est destiné pour les véhicules à carburant injecté seulement. L'utilisation de ce produit dans un véhicule à transmission manuelle doit être en stricte conformité avec ce guide.

Ce produit ne doit pas être installé dans un véhicule décapotable avec transmission manuelle. L'installation dans de tel véhicule pourrait poser certains risques.

## **Interférence**

Tous les appareils de radio sont soumis à des interférences susceptibles d'affecter le fonctionnement normal.

## **Mise à niveau**

Toute mise à niveau de ce produit doit être effectuée par un détaillant ProStart autorisé. Ne tentez pas d'effectuer toute modification non autorisée de ce produit.

## **Résistance à la chaleur et à l'eau**

Ce produit n'est pas conçu pour être résistant à la chaleur et à l'eau. Veuillez vous assurer de garder ce produit sec et éloigné de toute source de chaleur. Tout dommage causé par la chaleur ou l'eau annulera la garantie.

# Garantie restreinte pour la durée de vie du produit

## **Démarreurs à distance :**

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (non transférable) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance a été installé à l'origine. Directed s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule.

Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs.

## **Accessoires :**

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (non transférable) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Directed pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

**Cette garantie ne s'appliquera pas si :**

1. Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Directed. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
2. Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle de Directed.
3. Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.
4. Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

**Cette garantie ne s'applique pas :**

1. Aux piles de la télécommande.
2. À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
3. Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
4. Aux frais de transport et de manutention engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
5. À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
6. Aux filages, voyants DEL, interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR DIRECTED EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM DE DIRECTED, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTED, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA

RÉCLAMATION. DIRECTED, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal.

Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).